



Académie de BORDEAUX

Numéro de l'EPL 0330129I

Nom de l'établissement COLLEGE HENRI DHEURLE

Adresse de l'établissement 9 Rue Pierre de Coubertin 33260 LA TESTE DE BUCH

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 390

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA 29.

Nombre de présents 21

Quorum : 15.

 Quorum non atteint

Le Conseil d'administration

Convoqué le 24 mars 2015

Réuni le 7 avril 2015

Sous la présidence de Philippe BARRAT

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le compte financier de l'exercice 2014.

Pièce(s) jointe(s)

Non x Oui

Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : BARRAT

Prénom : Philippe

Signature :

Date 8/04/2015

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 8/04/2015

Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle

Date de publication 8/04/2015

Date d'exécution :